

LES RAISONS DE LA COLÈRE

ACTE 1

UN CHANGEMENT NÉCESSAIRE APRÈS CINQ ANNÉES DE GESTION CONTESTÉE

Alors que nous entamons une nouvelle ère avec la nomination d'un nouveau Secrétaire Général (SG) et d'une nouvelle Directrice des Ressources Humaines (DRH) à la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Marseille, il est essentiel de rappeler le contexte des cinq dernières années.

Cette période a été marquée par des pratiques qui ont soulevé des préoccupations parmi les agents, notamment en ce qui concerne **la transparence et l'équité dans la gestion des ressources humaines**.

FO Justice de la DISP de Marseille tient à exprimer sa reconnaissance aux agents qui, malgré de nombreuses difficultés, ont choisi de rester fidèles à leurs principes.

Ces agents, souvent confrontés à des **BRIMADES** et à des **REFUS DE MOBILITÉ**, ont su faire preuve de **DIGNITÉ** et de **PROFESSIONNALISME**.

Le dernier mandat a été marqué par des décisions qui méritent d'être réévaluées, telles que :

- ➔ Un recrutement massif de contractuels, soulevant des questions sur la justification de ces choix et la pertinence des profils retenus.
- ➔ Une rétribution supplémentaire pour le service Paie et RH, à laquelle de nombreux agents, tout aussi qualifiés, n'ont pas eu accès.

Malgré le changement de direction, certains réflexes semblent perdurer. L'additif à la mobilité du 20 septembre 2024 soulève des interrogations :

- La création de deux postes d'adjoints aux chefs des ressources humaines, dont l'attribution semble déjà déterminée, évinçant des collègues qui, pourtant, auraient pu y prétendre.

FO Justice constate une persistance préoccupante à ignorer les textes réglementaires en vigueur. Parmi les exemples :

- Une décision unilatérale sur le télétravail, prise sans respecter les procédures adéquates.
- L'introduction d'une nouvelle catégorie de rupture de contrat pour les agents contractuels, qualifiée de « licenciement à l'initiative de l'agent », qui soulève des inquiétudes.

CES SITUATIONS CRÉENT UN CLIMAT DE MÉFIANCE ET DE CONFUSION AU SEIN DE NOTRE INSTITUTION !

FO Justice de la DISP de Marseille appelle les décideurs à prendre leurs responsabilités pour mettre un terme à ces comportements inappropriés dans le ministère de la Justice.

FO Justice de la DISP de Marseille remercie tous les agents et adhérents pour leur confiance et leur engagement. Ensemble, faisons entendre notre voix et œuvrons pour un service public respectueux des valeurs qui nous unissent.

SLP FO Justice de la DISP de Marseille
Le 11 octobre 2024

